

"L'INDRE A DE QUOI SÉDUIRE ET ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS!"

Malgré une météo capricieuse, l'été s'est montré assez favorable pour l'activité touristique dans notre département.

Les premiers chiffres publiés les août - ils restent provisoires donc à interpréter avec prudence - indiquent un bon succès. Les fréquentations enregistrées en 2016 ont progressivement tourné les départs en 2017.

L'ouverture du Centre National de Tir Sportif et l'accueil des championnats du monde de tir de vitesse mais aussi le dynamisme de nos festivals et les mille et une initiatives locales ont au total fait plaisir. Les visiteurs sur l'hébergement et la consommation devaient donc être au rendez-vous.

Mais pouvons nous en réjouir et y trouver une source de motivation pour poursuivre nos efforts dans le domaine. **L'Indre a de quoi séduire ses visiteurs et attirer de nouveaux habitants ?**

C'est le pari que nous faisons et c'est notre objectif principal en poursuivant nos efforts d'aménagement du territoire.

Les premiers kilomètres de fibre optique ont ainsi été déployés en été. 14 milliards d'euros de travaux sont engagés en 2017 sur ce projet majeur pour l'Indre.

Parallèlement, nous avons tenu le Premier Ministre pour que le prochain Conférence Nationale des Services mette réellement la vision en matière de territoire au centre. La négociation de niveau de service des services privés appelle une réflexion forte. Certaines communes attendent encore leur couverture en fibre 2G et l'attribution des installations pénales de nombreux habitants.

Avec 18 millions d'euros consacrés à l'éducation et à la jeunesse, le Conseil départemental a abordé la rentrée en affirmant clairement son engagement pour la réussite des élèves.

Seule entrée au lycée, le transfert des transports scolaires à la Région, décidé par le précédent gouvernement, évigera la démission et l'organisation du service. Certes le gabarit départemental est appliqué jusqu'au bout par le Département de l'Indre et ce n'est pas le cas, mais nous ne pouvons pas faire passer le financement sur le Conseil départemental et non sur le Conseil régional. Ce serait tout à fait injuste puisque la Région finance, par ailleurs, la garantie que l'équipement par les Départements les plus riches !

Ce simple exemple illustre à quel point **le maintien d'un service public de proximité est indispensable.** Il permet non seulement de rapprocher la décision du citoyen mais il est souvent à l'origine de nombreuses économies de fonctionnement.

C'est ce que le Conseil départemental de l'Indre a su largement prouver. À vos côtés en permanence, notre équipe de la Majorité départementale vous apporte tout ce qui est possible pour faire avancer l'Indre ensemble.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLUROT, Félicie BLANCHET, Michel BUR, Gérard BLOUQUIN, Michel BLONDEAU, Raphaël BRUN, Serge BRISQUIT, Claude DUADET, Hervé DUVAL, Marie-Françoise JEAN, Yves LACROIX, Marie-Jeanne LAFARGE, Gérard HAYAU, Frédéric MICHARDIER, Christian MICHARDIER, Françoise PERRON, Françoise PETIT, Michèle SELLEON.

VIVE LA RENTRÉE !

Une rentrée qui se fait sous le signe de l'inquiétude.

Des rythmes scolaires remis en cause sans évaluation ni concertation, avec le risque de créer un système éducatif à plusieurs vitesses et de compliquer à nouveau la vie des familles. A cela s'ajoute la suppression d'emplois départementaux.

Des Maires qui s'interrogent sur les subventions de leur commune, la suppression de la taxe d'habitation et des emplois aides. Des cantines qui ferment - aux collectivités d'assurer des missions de service public (écoles, écoles, personnes âgées, handicapés) et aux associations de dynamiser leurs actions. De plus, ils jouent pleinement leur rôle d'interface sociale, renforçant le lien et l'emploi des personnes les plus en difficulté, puisque près de 20% d'élèves-maisonniers ont leur insertion professionnelle dans les 6 mois.

En comparant ces besoins avec l'absence de M. Macron de dimanche l'impertinence et l'augmentation de la CSG, nous, élus de Groupe Indre Autonomie, partagerons ces inquiétudes.

Nous restons mobilisés pour défendre les intérêts de nos concitoyens de l'Indre.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental : Lucie DARGIER, Jean-Claude BLIN, Michel GOUDEAU, Mélanie CHAPUIS, Justine SIMARD, Jean-Philippe PETIT.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'octobre 2017

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2017



Tribune libre d'octobre 2017

PDF - 119.33 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36